

**Appel à contributions
Symposium 2015 du Comité consultatif
Fukuoka, Japon
29 octobre 2015**

**RISQUES TANGIBLES, OPPORTUNITÉS INTANGIBLES
Préparation aux risques à long terme et
réponses aux menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel**

**Partie 3
MENACES POUR L'IDENTITÉ : perte des traditions et de la mémoire collective**

**Organisé par le Conseil scientifique
Co-présidents: Susan McIntyre-Tamwoy (président de l'ICICH) et Neil Silberman (président de l'ICIP)**

Poursuivant l'étude du thème de la gestion des risques, le symposium de cette année traitera d'une vulnérabilité du patrimoine culturel, plus immatérielle que physique, mais dont l'impact sur la vie des peuples est avéré, qu'il soit positif ou négatif. Le thème **MENACES POUR L'IDENTITÉ : perte des traditions et de la mémoire collective**, touche toutes les régions du monde, quel que soit l'état de conservation des sites du patrimoine culturel. En effet, certains quartiers et ensembles de bâtiments historiques méticuleusement conservés posent souvent des risques, pour les visiteurs comme pour leurs résidents, par le changement de fonction qu'ils endossent.

Nous devons garder à l'esprit, comme le géographe David Lowenthal le fit un jour remarquer, qu'à chaque fois que nous instaurons, restaurons ou agrandissons un site du patrimoine, nous créons quelque chose de *nouveau*. Cette nouvelle caractéristique d'un paysage ou d'un tissu urbain, peut renforcer de façon bénéfique leur identité, grâce à l'appréciation de la valeur de sites patrimoniaux conservés et efficacement présentés. Sinon, elle ne fera que servir de décor thématique à d'autres activités, telles que le shopping, les loisirs ou la restauration, comme c'est le cas dans de nombreux centres historiques urbains à travers le monde. Il arrive alors que le loisir, agrémenté d'une touche de nostalgie, en vienne non seulement se superposer à la valeur locale des sites, mais aussi à les transformer en des lieux étrangers dans leur essence aux communautés locales dont l'implication peut se trouver réduite à des emplois dans le tourisme - les communautés offrant des services de restauration aux étrangers au lieu de mettre en valeur leur propre mémoire collective.

Les projets dans le domaine du patrimoine culturel peuvent être porteurs de bien des menaces pour l'identité et la mémoire collective. Comme indiqué dans le document de Nara +20, mis au point en 2014, cinq axes principaux doivent être pris en compte pour y faire face :

1. La nécessité de reconnaître la diversité des pratiques liées au patrimoine
2. Comprendre que les valeurs patrimoniales évoluent avec le temps
3. Reconnaître les droits et les responsabilités des diverses forces en présence
4. Aborder les conflits autour du patrimoine et les interprétations contradictoires
5. Intégrer les principes du développement durable dans les pratiques liées au patrimoine

Ce sont des défis importants pour le domaine du patrimoine. Nous sollicitons des résumés de 250 mots traitant les thèmes identifiés dans Nara + 20, ainsi que les solutions pour faire face aux menaces pesant sur l'identité et la mémoire collective. Etant donné le lieu où se tiendra le colloque, nous vous encourageons à soumettre des études de cas liés à ces thèmes et qui revêtent un intérêt particulier pour les pays de l'ASEAN¹:

¹L'ASEAN comprend dix pays : Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam. ASEAN compte dix partenaires de dialogue : Australie, Canada, Chine, UE, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Russie et États-Unis.

PRATIQUES

- Inventaires et documentation inclusifs du patrimoine des communautés
- Boîte à outils en ligne sur l'interprétation et le patrimoine immatériel
- Programmes de participation pour les communautés concernées
- Techniques d'élaboration de consensus et résolution de conflits
- Maintenance et suivi d'une interprétation efficace
- Utilisation des compétences traditionnelles en matière de conservation
- Normes pratiques et méthodes pour le remplacement de matériaux modernes
- Lignes directrices pour le réaménagement (retrofitting)
- Conservation architecturale des bâtiments coloniaux et postcoloniaux dans les pays de l'ASEAN - conséquences pour les valeurs du patrimoine immatériel
- Outils adaptables pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en évolution
- Prévention des risques : quel impact, quel soutien apportent les solutions émergentes, les politiques et les directives, sur les valeurs du patrimoine culturel immatériel?

THÉORIE ET POLITIQUES

- Éducation et sensibilisation
- Cadres pour une participation du public
- Droits des communautés associées aux communautés locales
- Nouveaux concepts de patrimoine de la diaspora
- Impacts économiques et sociaux du tourisme culturel sur la vie des communautés
- La mémoire collective comme un facteur principal de résilience des communautés
- Identité moderne et question de l'authenticité
- Manque de dialogue intergénérationnel
- Homogénéisation culturelle et détérioration du paysage historique
- Les interprétations contradictoires sont-elles inévitables?
- L'instrumentalisation du patrimoine à des fins de légitimation politique
- Le fondamentalisme et la destruction des autres patrimoines religieux
- Conflit sur la question des frontières « historiques »
- Les concepts de la mémoire collective et leur expression dans l'environnement bâti des pays de l'ASEAN

Comme dans les symposiums précédents, des discussions en petits groupes suivront une session de présentations formelle. Le nombre de présentations formelles sera limité à 8-10. Un espace pour la présentation d'affiches sera également fourni. **Les résumés des contributions et affiches proposés ne doivent pas dépasser 250 mots en anglais, français ou espagnol et doivent être envoyés à admin@ahms.com.au au plus tard le 30 avril 2015.** Merci de bien vouloir mentionner « Symposium Conseil scientifique 2015 » dans l'objet du message.

DATES À RETENIR

Date limite pour soumission des résumés (présentations et affiches)	Extension au 30 avril 2015
Notification d'acceptation et commentaires	15 mai 2015 (à confirmer)
Date limite pour soumission des présentations complètes	30 juillet 2015
Commentaires sur les projets de présentations	30 août 2015
Soumission des présentations révisées	30 septembre 2015